TABLEAU II: répartition des effectifs rémunérés par votre organisme selon le statut et le cadre d'emplois (hors assistant(e)s maternel(le)s, emplois aidés et apprentis)



Filière et cadre d'empleis		Statut		Filière et cadre d'emplois		Statut	
Filière et cadre d'emplois		Titulaires Non titulaires		ou emploi d'assimilation		Titulaires	Non titulaires
ou emploi d'assimilation		et stagiaires	et vacataires	ou emploi a assimilation		et stagiaires	et vacataires
1. Total au 31 décembre 2008				Filière sociale :			
Ces effectifs doivent être				A Conseiller socio-éducatif	51		
respectivement égaux aux effectifs titulaires et non	00			B Assistant socio-éducatif	52		
effectifs titulaires et non titulaires du tableau l.				B Educateur de jeunes enfants	53		
2. Fonctionnaires issus de la f	onctio	n nuhligue d'Eta	t hore transfort	B Moniteur-éducateur	54		
de compétence, ou de la foncti				C Agent spécialisé des écoles maternelles	55		
A Administrateur	01			C Agent social	57		
dont occupant un emploi fonctionnel	01F			Filière médico-sociale :			
A Attaché ou assimilé dont occupant un emploi fonctionnel	02 02F			A Médecin	61		
				A Psychologue	62		
A Ingénieur en chef et ingénieur. dont occupant un emploi fonctionnel	03 03F			A Sage-femme	63		
	l .			A Puéricultrice-cadre de santé	64		
3. Répartition des autres agent	s par i	lillere		A Cadre de santé Infirmier,			
Filière administrative :				rééducateur et assistant médico- technique	6A		
A Administrateurdont occupant un emploi fonctionnel	11			A Puéricultrice	65		
	11F			B Infirmier	66		
A Attachédont occupant un emploi fonctionnel	12 12F			B Rééducateur	67		
A Secrétaire de mairie	13			C Auxiliaire de puériculture	68		
B Rédacteur	14			C Auxiliaire de soins	69		
C Adjoint administratif territorial.	16			Filière médico-technique :	00		
	'			A Biologiste, vétérinaire,			
Filière technique :	21			pharmacien	71		
A Ingénieur en chef et ingénieur. dont occupant un emploi fonctionnel	21 21F			B Assistant médico-technique	73		
B Technicien supérieur	22			Filière incendie et secours :			
B Contrôleur de travaux	2A			A Colonel, Lieutenant-colonel			
C Agent de maîtrise	23			Commandant, Capitaine	81		
C Adjoint technique territorial	25			A Médecin, pharmacien, infirmier d'encadrement de SP			
C Adjoint technique territorial				professionnels	8B		
des établissements d'enseignement .	2D			B Major, Lieutenant	82		
Filière culturelle :				B Infirmier de SP professionnels.	85		
A Conservateur du patrimoine	31			C Sapeur-pompier			
A Conservateur de bibliothèque	32			professionnel non officier	83		
A Attaché de conservation du				Filière sécurité et police municipale			
patrimoine	33			A Directeur de police			
A Bibliothécaire	34			municipale	8C		
A Directeur d'établissement	25			B Chef de service de police			
d'enseignement artistique	35			municipale	8A		
A Professeur d'enseignement artistique	36			C Agent de service de police municipale	86		
B Assistant qualifié de				C Garde champêtre	87		
conservation patrimoine et				Filière animation :	01		
bibliothèque	3D			B Animateur	91		
B Assistant de conservation patrimoine et bibliothèque	3C			C Adjoint territorial d'animation	92		
B Assistant spécialisé				Emplois non classables	52		
d'enseignement artistique	3F			ailleurs :			
B Assistant d'enseignement				A Chargé de mission	93		
artistique	3E			B Assistant d'études	94		
C Adjoint territorial du patrimoine	3A			A Enseignement	95		
Filière sportive :				B Enseignement	96		
A Conseiller des APS	41			Autres (préciser) :	99		
B Educateur des APS	42	_	_		55		
C Opérateur des APS	43						
O Operateur des Ai O	73						



Enquête sur les Personnels des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics Locaux







Siren :	
APE:	
Commune	•

Votre contact à l'INSEE

Tél: Fax: Courriel

, le

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Conseils Régionaux ou Généraux,

L'INSEE vous adresse aujourd'hui l'enquête sur les personnels des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics Locaux au 31 décembre 2008.

Cette enquête est un outil indispensable pour une meilleure connaissance et une gestion plus efficace des emplois et des compétences de la Fonction Publique Territoriale. Outre les besoins d'analyse statistique, ces données alimentent les réflexions de l'Observatoire de l'emploi public. Elles sont également mobilisées par des organismes avant à connaître les collectivités locales, tels que CSFPT, la DGCL, les Centres de Gestion ou le CNFPT et servent de support aux débats lors des conférences régionales de l'Emploi. C'est pourquoi, les réponses de toutes les collectivités sont essentielles.

Les résultats statistiques des enquêtes sont consultables à titre gracieux sur le site internet de l'INSEE, en particulier sur le portail Collectivités locales. Par ailleurs, conformément à l'avis du 3 juillet 1986 du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) relatif à la diffusion de certaines données et après l'avis favorable du Comité du secret statistique du 13 octobre 2005, l'INSEE peut être amené à publier l'effectif salarié total de votre collectivité au 31 décembre, obtenu à partir de cette enquête.

Je vous serais reconnaissant de nous retourner votre questionnaire avant le .

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n° 2009A019EC du Ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, valable pour l'année 2009.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative. Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE.

Veuillez adresser ce questionnaire à l'adresse cicontre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nous vous recommandons de consulter la notice avant de remplir les différentes rubriques

2/6

TABLEAU I : effectifs rémunérés selon le statut, le sexe et le temps de travail (1)

1. FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX (titulaires ou stagiaires)							
ou AUTRES FONCTIONNAIRES (en détachement) REMUNERES PAR VOTRE ORGANISME							
		TOTAL	Sur un emploi à	temps COMPLET	Sur un emploi à temps NON COMPLET		
	Sexe		Ensemble	Dont à temps partiel	Mi-temps ou plus	Moins de mi-temps	
		1=2+4+5	2	3	4	5	
Pers	sonnels rémunér	és par l'organisme au	u 31 décembre 2008 (2)			
TH	Hommes						
TF	Femmes						
TE	ENSEMBLE (4)						
Don	t agents à temps	non complet compt	abilisés au titre de leu	ur emploi principal (5)	Ψ	•	
bH	Hommes						
BF	Femmes						
Dor	t agents en post	e dans les services d	éconcentrés de l'Eta	t (6)			
dH	Hommes						
dF	Femmes						
Rap	pel des effectifs a	u 31 décembre 2007 (7)				
IH	Hommes						
IF	Femmes						
Ε	ENSEMBLE						
	<u> </u>						

3. A	3. ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S A DOMICILE (nourrices)					
		TOTAL	A temps plein	A temps partiel		
	Sexe	1=2+3+4	2	Mi-temps ou plus 3	Moins de mi-temps 4	
Pers	Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (8)					
аН	Hommes					
aF	Femmes					
aЕ	ENSEMBLE					
Rap	pel des effectifs au 31 déc	embre 2007 (7)				
nΗ	Hommes					
nF	Femmes					
nΕ	ENSEMBLE					

- Il s'agit du temps de travail hebdomadaire moyen au cours du mois de décembre. Y compris les personnels mis à disposition d'autres organismes et les effectifs titulaires ayant fait le choix d'intégrer la fonction publique territoriale dans le cadre de la loi de décentralisation du 13 août 2004.
- Y compris les personnels mis à disposition d'autres organismes et les effectifs non-titulaires ayant fait le choix d'intégrer la fonction publique territoriale dans le cadre de la loi de décentralisation du 13 août 2004.
- C'est cet effectif qui doit être ventilé par cadre d'emploi dans le tableau II en page 4.
- Doivent être comptabilisés dans cette rubrique les agents sans autre emploi, ainsi que ceux qui ont un autre emploi d'une durée inférieure ou donnant lieu à une rémunération plus faible.
- Il s'agit d'agents à charge de la collectivité, en poste dans les services déconcentrés de l'Etat (DDASS, DDE, etc.) Il s'agit des effectifs que vous avez déclarés à l'enquête précédente. **Merci de rectifier et de compléter** si besoin.
- Cette information peut figurer dans leur contrat de travail (nombre de jours de garde par semaine ou par mois).

 Même si l'organisme ne verse qu'une partie de leur rémunération.

En cas de difficulté à remplir ce document, reportez-vous à la notice ou appelez votre correspondant à l'INSEE, dont les coordonnées figurent au haut de la page 1.

EFFECTIF TOTAL DE

L'ORGANISME

3/6

(Total des 4 rubriques)

TABLEAU I (suite) : effectifs rémunérés selon le statut, le sexe et le temps de travail (1)

	2. PERSONNELS NON TITULAIRES OU VACATAIRES REMUNERES PAR VOTRE ORGANISME							
(h	(hors assistant(e)s maternel(le)s et emplois aidés)							
		TOTAL	Sur un emploi à	temps COMPLET	Sur un emploi à temps NON COMPLET			
	Sexe	1=2+4+5	Ensemble 2	Dont à temps partiel 3	Mi-temps ou plus 4	Moins de mi-temps 5		
Per	sonnels rémunér	és par l'organisme au	u 31 décembre 2008 ((3)				
TH	Hommes							
TF	Femmes							
TE	ENSEMBLE (4)							
Dor	nt agents à temps	non complet compta	abilisés au titre de le	ur emploi principal (5)	•	•		
bH	Hommes							
BF	Femmes							
Dor	nt agents en post	e dans les services d	léconcentrés de l'Eta	t (6)				
dH	Hommes							
dF	Femmes							
Rap	pel des effectifs a	u 31 décembre 2007 (7	7)					
ΙH	Hommes	•						
IF	Femmes							
ΙE	ENSEMBLE							

	Sexe	TOTAL 1=2+3+4	Emplois aidés 2	Emplois jeunes 3	Apprentis 4		
Pers	Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (9)						
kH	Hommes						
kF	Femmes						
kE	ENSEMBLE						
Rap	Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (7)						
mH	Hommes						
mF	Femmes						
mE	ENSEMBLE						

4. EMPLOIS AIDES ET APPRENTIS

			_			
T/	aliri	200	2	V	P	-

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire :	Visa de l'autorité responsable :
N° de téléphone : Fax :	
Courriel:	
Jours et heures d'ouverture :	